

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES LAURENTIDES
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE VAL-DAVID

PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil municipal, tenue le 4 août 2020 à la salle du conseil située au 2490, rue de l'Église à 19 h 00.

SONT PRÉSENTS

Kathy Poulin	Mairesse
Dominique Forget	Conseillère, district 2
Mathieu Bouthillette	Conseiller, district 3
Carl De Montigny	Conseiller, district 5
Manon Paquin	Conseillère, district 6

SONT ABSENTS

Jean-François Giasson	Conseiller, district 1
Guy Séguin	Conseiller, district 4

formant quorum sous la présidence de la mairesse Kathy Poulin.

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS

Sophie Charpentier	Directrice générale et secrétaire-trésorière
Carl Lebel	Directeur des affaires juridiques

- 1 Ouverture de la séance et vérification du quorum
 - 1.1 Constatation de la régularité de la séance du conseil
 - 1.2 Adoption de l'ordre du jour de la séance
 - 1.3 Période de questions spécifiques à l'ordre du jour
 - 1.4 Certificats de crédits
- 2 Travaux publics
 - 2.1 Octroi de contrat - Fourniture de matériaux granulaires en pierre
- 3 Loisirs et culture
 - 3.1 Modification résolution 2020-07-189 - Fondation Derouin
 - 3.2 Occupation du domaine public - Parc Ceyreste - Tournage
 - 3.3 Aide financière - Restructuration 1001 pots
- 4 Varia
 - 4.1 Modification - Règlement d'emprunt 739
- 5 Avis de motion
 - 5.1 Avis de motion et dépôt - Premier projet de règlement 602-6 - Lotissement
 - 5.2 Avis de motion et dépôt - Premier projet de règlement 604-15 - Permis et certificats

- 5.3 Avis de motion et dépôt - Premier projet de règlement 728-1 - Entente sur travaux municipaux
- 6 Projets de règlements
 - 6.1 Adoption - Premier projet de règlement 602-6 - Lotissement
 - 6.2 Adoption - Premier projet de règlement 604-15 - Permis et certificats
 - 6.3 Adoption - Premier projet de règlement 728-1 - Entente sur travaux municipaux
- 7 Levée de la séance

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Après vérification du quorum, la mairesse, Kathy Poulin, ouvre la séance à 19 h 00.

1.1 CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL

Le conseil municipal, avant de procéder aux affaires à cette séance, constate que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par la Loi, aux membres du conseil qui ne sont pas présents.

2020-08-213

1.2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE

Il est proposé par la mairesse Kathy Poulin

et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 4 août 2020, tel que présenté.

ADOPTÉE

1.3 PÉRIODE DE QUESTIONS SPÉCIFIQUES À L'ORDRE DU JOUR

Personne ne s'est déplacé à la salle du conseil pour assister en personne à la séance. La période de questions sur les sujets spécifiques à l'ordre du jour n'a donc pas lieu.

1.4 CERTIFICATS DE CRÉDITS

Je, soussigné, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour les dépenses envisagées par les points suivants:

2.1, 3.3

Le 31 juillet 2020

(signé Lucien Ouellet)

Lucien Ouellet, directeur de la trésorerie et secrétaire-trésorier adjoint

2 TRAVAUX PUBLICS

2020-08-214

2.1 OCTROI DE CONTRAT - FOURNITURE DE MATÉRIAUX GRANULAIRES EN PIERRE

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite se procurer des matériaux granulaires en pierre pour réaliser notamment des travaux de voirie ;

ATTENDU l'appel d'offres public sur invitation 2020-09 concernant l'acquisition de matériaux granulaires en pierre ;

ATTENDU l'ouverture des soumissions le 28 juillet 2020 ;

ATTENDU la réception des soumissions suivantes :

Soumissionnaires	Montant taxes incluses
Gelco Construction	80 735,44 \$
9418-0528 Québec Inc.	62 284,26 \$
9328-5799 Québec Inc. (Carrière Miller 2015)	72 333,07 \$

ATTENDU QUE 9418-0528 Québec Inc. a présenté la plus basse soumission conforme.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Carl De Montigny

et résolu à l'unanimité

D'ACCEPTER la soumission de l'entreprise 9418-0528 Québec Inc. comme étant conforme ;

D'OCTROYER le contrat à 9418-0528 Québec Inc., conformément à la soumission reçue ;

D'AUTORISER une dépense de 62 284,26 \$, taxes incluses, à même le règlement d'emprunt 740, soit au poste budgétaire 23-040-00-721 ;

D'AUTORISER le service de la trésorerie à procéder selon les dispositions de la présente résolution.

ADOPTÉE

3 LOISIRS ET CULTURE

2020-08-215

3.1 MODIFICATION RÉSOLUTION 2020-07-189 - FONDATION DEROUIN

ATTENDU la résolution 2020-07-189 adoptée lors de la séance extraordinaire du 9 juillet 2020 autorisant la tenue de l'exposition «Flores du Continent» de la Fondation Derouin à la salle communautaire (église) ;

ATTENDU QUE la Fondation Derouin a changé les dates de l'exposition pour les suivantes :

Août 2020	1er au 30 août - mercredi au dimanche de 11h à 17h
Septembre 2020	5 au 27 septembre - samedi et dimanche de 11h à 16h lundi le 7 septembre
Octobre 2020	3 au 18 octobre - samedi et dimanche de 11h à 16h lundi le 12 octobre

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Carl De Montigny

et résolu à l'unanimité

D'AUTORISER la tenue de l'exposition selon les dates et plages horaires présentées ci-haut ;

DE MODIFIER la résolution 2020-07-189 pour autoriser la Fondation Derouin à utiliser la salle communautaire du 27 juillet au 21 octobre 2020.

ADOPTÉE

2020-08-216

3.2 OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC - PARC CEYRESTE - TOURNAGE

ATTENDU la demande de la compagnie de production Attraction Image de permettre le tournage d'une séquence de l'émission «Rire sans tabous» au terrain de pétanque du Parc Ceyreste le 6 ou le 7 août 2020 en avant-midi.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Dominique Forget

et résolu à l'unanimité

D'AUTORISER la compagnie de production Attraction Image à effectuer un tournage au Parc Ceyreste les 6 et 7 août 2020, dans le respect des mesures sanitaires gouvernementales mises en place pour contrer la COVID-19.

ADOPTÉE

2020-08-217

3.3 AIDE FINANCIÈRE - RESTRUCTURATION 1001 POTS

ATTENDU QUE l'organisme à but non lucratif Exposition 1001 pots souhaite se restructurer pour assurer son avenir ;

ATTENDU QUE l'événement 1001 pots tenu par l'organisme fait partie de l'identité culturelle du Village et qu'il le fait rayonner sur les scènes nationale et internationale ;

ATTENDU QUE l'été 2020 est un moment opportun pour les organisateurs de réfléchir à la restructuration de l'organisme, notamment en raison de l'annulation de l'édition 2020 de l'événement ;

ATTENDU la demande d'aide financière de l'organisme équivalant à 25 % des coûts pour la réalisation d'une analyse préliminaire de restructuration.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Dominique Forget

et résolu à l'unanimité

D'OCTROYER une aide financière à l'organisme Exposition 1001 pots de 1 225 \$ à même le poste budgétaire 02-70290-970.

ADOPTÉE

4 VARIA

2020-08-218

4.1 MODIFICATION - RÈGLEMENT D'EMPRUNT 739

ATTENDU QUE la Municipalité du Village de Val-David a décrété, par le biais du règlement numéro 739, une dépense de 2 000 000 \$ et un emprunt de 2 000 000 \$ pour la réalisation de travaux dans le cadre du programme TECQ 2019-2023;

ATTENDU QU'il est nécessaire d'amender le règlement 739 pour préciser que celui-ci est exempt de l'approbation des personnes habiles à voter et pour clarifier le montant de la dépense.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Mathieu Bouthillette

et résolu à l'unanimité

D'AJOUTER à la suite du préambule du règlement numéro 739, le paragraphe suivant : « ATTENDU QUE le règlement est exempt de l'approbation des personnes habiles à voter en vertu de l'article 1061 du *Code municipal du Québec* » ;

DE REMPLACER l'article 2 du règlement numéro 739 par le suivant : « Le Conseil est autorisé à effectuer les études et les travaux aux réseaux d'aqueduc et d'égout selon la programmation détaillée des travaux soumise dans le cadre du programme de la *Taxe sur l'essence et de la contribution du Québec* (TECQ) 2019-2023, pour une dépense de 2 000 000 \$, le tout tel qu'il appert à l'Annexe A, jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante. » ;

DE TRANSMETTRE une copie certifiée de la présente résolution au ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

ADOPTÉE

5 AVIS DE MOTION

2020-08-219

5.1 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT - PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 602-6 - LOTISSEMENT

Le conseiller Mathieu Bouthillette donne avis de motion que sera présenté pour adoption, à une prochaine séance, le futur règlement numéro 602-6 amendant le règlement de lotissement numéro 602 afin d'encadrer l'ouverture de nouvelles voies de circulation.

Le premier projet de règlement est déposé par le conseiller séance tenante.

2020-08-220

5.2 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT - PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 604-15 - PERMIS ET CERTIFICATS

La conseillère Dominique Forget donne avis de motion que sera présenté pour adoption, à une prochaine séance, le futur règlement numéro 604-15 amendant le règlement sur les permis et certificats numéro 604 afin d'encadrer l'ouverture de nouvelles voies de circulation.

Le premier projet de règlement est déposé par la conseillère séance tenante.

2020-08-221

5.3 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT - PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 728-1 - ENTENTE SUR TRAVAUX MUNICIPAUX

La conseillère Manon Paquin donne avis de motion que sera présenté pour adoption, à une prochaine séance, le futur règlement numéro 728-1 amendant le règlement numéro 728 sur certaines contributions à des travaux ou des services municipaux afin d'encadrer l'ouverture de nouvelles voies de circulation et de modifier certaines modalités relatives aux garanties.

Le premier projet de règlement est déposé par la conseillère séance tenante.

6 PROJETS DE RÈGLEMENTS

2020-08-222

6.1 ADOPTION - PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 602-6 - LOTISSEMENT

ATTENDU QUE le conseiller Mathieu Bouthillette a déposé et présenté le premier projet de règlement de lotissement numéro 602-6 amendant le règlement de lotissement numéro 602 afin d'encadrer l'ouverture de nouvelles voies de circulation.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Mathieu Bouthillette

et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER le premier projet de règlement de lotissement numéro 602-6.

ADOPTÉE

2020-08-223

6.2 ADOPTION - PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 604-15 - PERMIS ET CERTIFICATS

ATTENDU QUE la conseillère Dominique Forget a déposé et présenté le premier projet de règlement sur les permis et certificats numéro 604-15 amendant le règlement sur les permis et certificats numéro 604-15 afin d'encadrer l'ouverture de nouvelles voies de circulation.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Dominique Forget

et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER le premier projet de règlement sur les permis et certificats numéro 604-15.

ADOPTÉE

2020-08-224

6.3 ADOPTION - PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 728-1 - ENTENTE SUR TRAVAUX MUNICIPAUX

ATTENDU QUE la conseillère Manon Paquin a déposé et présenté le premier projet de règlement numéro 728-1 sur certaines contributions à des travaux ou des services municipaux amendant le règlement numéro 728 afin d'encadrer l'ouverture de nouvelles voies de circulation.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Manon Paquin

et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER le premier projet de règlement sur certaines contributions à des travaux ou des services municipaux numéro 728-1.

ADOPTÉE

2020-08-225

7 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par la mairesse Kathy Poulin

et résolu à l'unanimité

DE LEVER la séance extraordinaire du 4 août 2020 à 19 h 04.

ADOPTÉE

(Signé Kathy Poulin)

(Signé Sophie Charpentier)

Kathy Poulin
Mairesse et présidente d'assemblée

Sophie Charpentier
Directrice générale et secrétaire-trésorière